



LYCEE FRANÇAIS LE CONCORDE

BP 134 MALABO

- GUINEE EQUATORIALE -

Téléphone : 00 240 333 09 29 12 / 00 240 222 19 82 50

Courriel : lyceefrance-malabo@guineanet.net

Site internet : www.lyceefrancaismalabo.org



PROCE -VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU 16/11/2017

Présents

Quentin Duvauchelle, Chef d'Etablissement

Mathile Le Clainche, représentant le SCAC

Charles Zirignon, DAF

Yoenis Lescaj-Quesada, CPE

Said Yahiaoui, professeur 2nd degré

Aurélie Lescaj-Quesada, professeur 1^{er} degré

Isaïe Fotso, professeur 1^{er} degré

Tatamo Randrianarisaoa, élève

NOMBRE DE MEMBRES VOTANTS : 12

LE QUORUM EST DE 8.

LE QUORUM EST ATTEINT – LA SEANCE EST OUVERTE A 18h

PRESENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Installation du Conseil d'Etablissement
 2. Validation du PV de la séance du 16/06/2017
 3. Préparation du nouveau projet d'établissement
 4. Carte des emplois 2018-2019
 5. Projets année scolaire
- Questions diverses

1. Installation du Conseil d'Etablissement

Le conseil d'Etablissement est installé par un vote à l'unanimité.

Sont également installés :

- le conseil de discipline, composé des membres du conseil d'Etablissement à l'exception de l'ambassade de France.
- la commission hygiène et sécurité qui se réunira deux fois dans l'année. Les membres seront Mr Yhaiaoui, Mme Lescaj Quesada et Mr Obama, trois membres de l'administration et un représentant élu des délégués élèves.
- la commission hygiène et sécurité des personnels.

2. Validation du PV de la séance du 16.06.2017

3. Préparation du nouveau projet d'établissement 2018-2021 – Diagnostic du Proviseur

(Voir diagnostic en annexe)

Le diagnostic du proviseur est voté à l'unanimité.

Il est précisé que les difficultés de recrutement se posent au niveau du recrutement local comme du recrutement des résidents.

Dans l'objectif de pallier au manque de formation du personnel local, un plan de formation interne sera à envisager au primaire.

4. Carte des emplois 2018-2019

Après présentation de la situation du lycée au 16 novembre 2017 et analyse des avantages et inconvénients (voir annexe 4.2), le conseil d'Etablissement accepte de ne demander à l' AEFÉ aucun nouveau poste de résident pour l'année 2018-2019, et d'attendre que la remontée des effectifs se confirme.

5. Projets année scolaire

Voir calendrier en annexe (5.3)

Le voyage à Paris et le voyage en Italie sont votés à l'unanimité.

6. Questions diverses

Pas de question diverse

La séance est levée à 20H00.